



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 21 novembre 2017 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Maria Pereira (née Viveiros), décédée le 10 octobre à l'âge de 86 ans;
- Monsieur Daniel Quevillon, décédé le 18 octobre à l'âge de 82 ans;
- Madame Huguette Renaud (née Poirier), fondatrice et ancienne présidente de l'organisme L'Oasis des aînés de Boisbriand, décédée le 26 octobre dernier à l'âge de 82 ans;
- Monsieur Robert Béland, décédé le 7 novembre dernier à l'âge de 77 ans.

RÉSOLUTION 2017-11-606
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été posées au conseil et portent sur les sujets suivants :

Monsieur Bruno Savard

- Dépôt d'une lettre pour une demande d'allègement de la réglementation d'urbanisme pour permettre le logement accessoire (intergénérationnel et « bachelor »).

**RÉSOLUTION 2017-11-607
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017, en ajoutant à la fin du deuxième paragraphe de la résolution 2017-10-588 le texte suivant : « à l'intérieur d'un délai maximal de trois (3) ans après la transmission de l'engagement et à assurer la réalisation des mesures compensatoires prévues dans ce plan à l'intérieur d'un délai maximal de cinq (5) ans, après son approbation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-608
RÈGLEMENT RV-1626 – ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 3 octobre 2017;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1626 décrétant le retrait de caractère de rue du lot 2 109 063.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-609
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 8 septembre au 26 octobre 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-610
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2017 montrant un total des activités de 3 750 588,02 \$ tel que soumis.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-611
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie datée du 1^{er} novembre 2017 et révisée le 3 novembre 2017, montrant un total de 881 585,22 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-612
FERMETURE DE PROJETS D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la fermeture des projets dont le financement est complété tel qu'indiqués à la liste du 27 octobre 2017 préparée par le Service de la trésorerie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-613
ANNULATION D'EMPRUNTS APPROUVÉS ET NON ÉMIS (E.A.N.E.)**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a entièrement réalisé l'objet des règlements indiqués à la liste soumise, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour certains de ces règlements des soldes non contractés du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui ne peuvent être utilisés à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier ces règlements d'emprunt identifiés au tableau ci-après pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE modifier les règlements identifiés ci-après de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » du tableau ci-après;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » du tableau ci-après;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » du tableau ci-après. Les protocoles d'entente ci-après sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés ci-après.

1 N° du règlement	2 Titre	3 Dépense prévue au règlement	4 Emprunt approuvé	5 Nouveau montant de la dépense (financements)							12 Solde résiduaire à annuler (4-6)	
				6 Total (6 à 11)	7 Nouveau montant de l'emprunt	8 Solde disponible règlement	9 Appropriation		10 Promoteurs	11 Paiement comptant		
							Fonds général	Subventions gouvernementales				
RV-1369	Réfection boul. Faubourg + utilités publiques	4 360 000	4 360 000	4 382 289	3 945 000						457 289	415 000
RV-1455	Travaux et équipements dans les parcs (terrain de tennis, jeux d'eau, piste BMX ...)	1 150 000	1 150 000	1 150 000	1 150 000							0
RV-1551	Parc linéaire longeant boul. Grande-Allée	1 713 000	1 713 000	1 507 419	1 313 000			194 419				400 000
RV-1556	Équipements informatiques et bureautiques - 2014	127 000	127 000	127 000	127 000							0
RV-1569	Éclairage parc linéaire Grande-Allée	76 000	76 000	66 000	66 000							10 000
RV-1576	Rempl. Réservoir d'huile à l'usine d'épuration	74 000	74 000	122 964	74 000		48 964					0
		7 500 000	7 500 000	7 355 672	6 675 000	0	48 964	194 419	0	437 289	825 000	

D'informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés au tableau ci-haut ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » du tableau ci-haut.

DE demander au ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire mentionnés au tableau ci-haut.

DE transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté

**RÉSOLUTION 2017-11-614
UTILISATION DES SOLDES DISPONIBLES**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'utilisation des soldes disponibles au montant de 106 408,81 \$ dégagés lors de la fermeture des règlements indiqués au rapport du 27 octobre 2017 préparé par le Service de la trésorerie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-615
SOUMISSIONS – SERVICE DE GÉOLOCALISATION DES REGARDS
SANITAIRES ET PLUVIAUX – CONTRAT 2017-1578**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour le service de géolocalisation des regards sanitaires et pluviaux, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)		
	OPTION A	OPTION B	OPTION C
Stantec Experts-conseils Itée 375, boulevard Roland-Therrien, bureau 400 Longueuil (Québec) J4H 4A6	29 226,65 \$	—	44 065,55 \$
EFFIGIS GEO SOLUTIONS 4101, rue Molson, bureau 400 Montréal (Québec) H1Y 3L1	30 830,55 \$	—	57 475,54 \$
Cima+ S.E.N.C. 3195, boulevard de la Pinière, bureau 203 Terrebonne (Québec) J6X 4P7	55 245,49 \$	—	71 853,63 \$

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 26 octobre 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 25 juillet 2017.

DE rejeter les soumissions reçues, pour le motif de non-disponibilité du budget.

D'autoriser le Service du génie à reprendre le processus d'appel d'offres.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-616
SOUSSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉVALUATION
FONCIÈRE 2018-2023 – CONTRAT 2017-1580**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour les services professionnels en évaluation foncière 2018-2023, la Ville a reçu l'offre suivante :

**NOM ET ADRESSE
DES SOUMISSIONNAIRES**

Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc.
255, boulevard Crémazie Est, 9^e étage
Montréal (Québec) H2M 1M2

ATTENDU l'assujettissement à un système d'évaluation et de pondération, l'offre reçue a été évaluée par un comité de sélection créé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

ATTENDU la recommandation du Service de la trésorerie du 9 novembre 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 10 octobre 2017 ainsi que du rapport du comité de sélection du 9 novembre 2017.

D'accepter l'offre de Les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc., au montant de 2 353 945,67 \$ (toutes taxes incluses) celle-ci ayant obtenu le pointage requis après évaluation pour les services professionnels en évaluation foncière couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2023 - Contrat 2017-1580.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-617
SOUSSIONS – ACQUISITION D'UN CAMION – CONTRAT 2017-1590 -
RÈGLEMENT RV-1574**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour l'acquisition d'un camion, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Donnacona Chrysler 160, rue Commerciale Donnacona (Québec) G3M 1W1	122 528,86 \$

Fortier Auto Montréal Itée 7000, boulevard Louis-H. Lafontaine Anjou (Québec) H1M 2X3	132 712,19 \$
--	----------------------

ATTENDU que l'offre du plus bas soumissionnaire rencontre les équivalences des spécifications du camion demandé;

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 1^{er} novembre 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 24 octobre 2017.

D'accepter l'offre de Donnacona Chrysler au montant de 122 528,86 \$, toutes taxes incluses, pour l'acquisition d'un camion Chrysler RAM 5500 2018 – Contrat 2017-1590 – Règlement RV-1574.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-11-618
SOUMISSIONS – ACQUISITION D'UNE EMBARCATION RAPIDE DE SECOURS (ERS) – CONTRAT 2017-1591

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'acquisition d'une embarcation rapide de secours (ERS), la Ville n'a reçu aucune offre.

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 9 novembre 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'absence de soumission dressé en date du 17 octobre 2017.

D'autoriser le Service de sécurité incendie à reprendre le processus d'appel d'offres.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-11-619
SOUMISSIONS – ACQUISITION D'UN TRACTEUR USAGÉ 2010 OU PLUS RÉCENT – CONTRAT 2017-1592 – RÈGLEMENT RV-1574

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'acquisition d'un tracteur usagé 2010 ou plus récent, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Garage Bigras Tracteur inc. 785, chemin Fresnière Saint-Eustache (Québec) J7R 0E5	41 395 \$
Centre Kubota des Laurentides inc. 14183, boulevard Curé-Labelle Mirabel (Québec) J7J 1M3	57 200 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 25 octobre 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 24 octobre 2017.

D'accepter l'offre de Garage Bigras Tracteur inc. au montant de 41 395 \$, toutes taxes incluses, pour l'acquisition d'un tracteur usagé 2011 – Contrat 2017-1592 – Règlement RV-1574.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-11-620
SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE ÉTUDE
GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE, PHASES I ET II SUR
DIVERSES RUES POUR RÉFECTION – CONTRAT 2017-1598 –
RÈGLEMENT RV-1623

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour les services professionnels pour une étude géotechnique et environnementale, phases I et II sur diverses rues pour réfection, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
GHD Consultants Itée 4600, boulevard de la Côte-Vertu Montréal (Québec) H4L 1C7
Solmatech inc. 90, boulevard Maisonneuve Saint-Jérôme (Québec) J5L 0A1
NCL Enviroteck inc. 12366, rue Lachapelle Montréal (Québec) H4J 2M8

ATTENDU l'assujettissement à un système d'évaluation et de pondération, les offres reçues ont été évaluées par un comité de sélection créé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 14 novembre 2017;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 7 novembre 2017 ainsi que du rapport du comité de sélection du 13 novembre 2017.

D'accepter l'offre de Solmatech, au montant de 56 217,03 \$ (toutes taxes incluses) celle-ci ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour les services professionnels pour une étude géotechnique et environnementale, phases I et II sur diverses rues pour réfection – Contrat 2017-1598 – Règlement RV-1623.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-621
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE désigner conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes, la conseillère Christine Beaudette mairesse suppléante à compter du 22 novembre 2017 jusqu'à la désignation de son remplaçant.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-622
COMITÉS DU CONSEIL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De désigner le conseiller Daniel Kaeser, président et la conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique et également membres du comité, à savoir :

- Monsieur Nicolas Tessier
- Madame Anne-Marie Lopez
- Monsieur Patrick Thifault

De fixer le début de leur mandat au 22 novembre 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-623
CONSEIL – ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES
MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ – TRICENTIS**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE désigner le conseiller Daniel Kaeser, représentant de la Ville à l'organisme Tricentris, Centre de tri à compter du 22 novembre 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-624
PRÉCISION QUANT À L'APPLICATION DU CRITÈRE DE RÉPARTITION
PORTANT SUR LE TAUX DE CRIMINALITÉ – MÉTHODOLOGIE DE
CALCUL DES PARTS CONTRIBUTIVES DES VILLES MEMBRES DE LA
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

ATTENDU l'article 9 b) de l'entente remplaçant l'entente intermunicipale relative à la création de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville – 2013-2023, portant sur les critères de répartition des parts contributives des Villes membres;

ATTENDU le critère portant sur le taux de criminalité (nombre d'infractions au Code criminel commises dans chacune des villes – moyenne 5 ans);

ATTENDU qu'il y a lieu d'établir qu'à compter de l'année financière 2018, les infractions relatives aux bris de conditions pour défaut de se présenter ou bertillonnage et aux manquements aux conditions de probation pour défaut de se présenter au bureau de probation (article 145 du Code criminel) seront retranchées du calcul des parts contributives des Villes membres de la Régie;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'accepter, à compter de l'année financière 2018, de retrancher du calcul des parts contributives des Villes membres de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, les infractions relatives aux bris de conditions pour défaut de se présenter au bertillonnage et aux manquements aux conditions de probation pour défaut de se présenter au bureau de probation (article 145 du Code criminel) à compter de l'année financière 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-625
RECONDUCTION DU CONTRAT DE SOUTIEN ET D'ENTRETIEN DES
LOGICIELS D'ACCEO SOLUTIONS INC. – SIGNATURE DU CONTRAT**

ATTENDU que la Ville souhaite reconduire le contrat de soutien et d'entretien des logiciels d'applications municipales avec Acceo Solutions inc.;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes, un tel contrat peut, à son échéance, être reconduit sans demande de soumissions;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accepter l'offre d'Acceo Solutions inc. au montant de 81 967,47 \$, toutes taxes comprises, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour le soutien et l'entretien des logiciels suivants :

- Cour municipale- Unicité;
- Gestion ressources financières;
- Gestion des revenus.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-11-626
AUTORISATION PERMANENTE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
– PARTIE DU LOT 3 009 829 – 120, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer une « Autorisation permanente d'occupation du domaine public municipal » permettant d'occuper une partie du lot 3 009 829 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie de 6,3 mètres carrés avec 2837358 Canada inc. (Boutique Option) pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022.

Adoptée

RÉSOLUTION 2017-11-627
AUTORISATION PERMANENTE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
– PARTIE DU LOT 2 107 927 – PARCELLE DE TERRAIN ADJACENT AU
COURS D'EAU DUMONTIER

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer une « Autorisation permanente d'occupation du domaine public municipal » permettant d'occuper une partie du lot 2 107 927 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, longeant le cours d'eau Dumontier, d'une superficie de 83,3 mètres carrés pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2027.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-628
AUTORISATION PERMANENTE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
– PARTIE DU LOT 3 005 379 – 109, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer l'Addenda 1 de l'autorisation permanente d'occupation du domaine public municipal avec 42nd Street Design inc., pour l'occupation d'une partie du lot 3 005 379 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne en vue de l'aménagement et du maintien de cases de stationnement pour la bâtisse commerciale située au 109, chemin de la Grande-Côte.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-629
SIGNATURE D'UN BAIL COMMERCIAL – LOCATION DES LOTS
2 769 590, 2 504 625 ET 2 504 624 – ACTIVE CANADA INC.**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver le projet de bail commercial avec Active Canada inc. pour la location de terrains vacants constitués des lots 2 769 590, 2 504 625 et 2 504 624 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne situés sur le boulevard de la Grande-Allée, pour une période de six (6) mois à compter du 15 novembre 2017 au 15 mai 2018.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et le directeur général à signer, au nom de la Ville, un bail commercial avec Active Canada inc. consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-630
GESTION PARTICULIÈRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – PROJET
CARRÉ FAUBOURG – SIGNATURE D'UNE ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver le projet de collectes de matières résiduelles proposé par Groupe Immobilier Scalia pour le projet Carré Faubourg.

D'autoriser la mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-631
GESTION PARTICULIÈRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES –
SIGNATURE D’UN ADDENDA – PROJET LIB BOISBRIAND – 1900, RUE
DES FRANCS-BOURGEOIS**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D’accepter le projet d’addenda no 1 à l’entente sur la gestion particulière des matières résiduelles pour le projet Lib Boisbriand à être implanté au 1900, rue des Francs-Bourgeois, sur le lot 4 206 426 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer l’addenda no. 1 à l’entente sur la gestion particulière des matières résiduelles avec Faubourg des Francs inc., consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-632
CENTRE DE RECHERCHE SUR LES GRAINS (CÉROM) INC. –
SIGNATURE D’UNE ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer une entente avec Centre de recherche sur les grains (CÉROM) inc. pour poursuivre l’expérimentation et le suivi des cultivars de saules à croissance rapide jusqu’au 15 janvier 2018, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-633
VENTE DE VÉHICULES – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D’autoriser le Service des travaux publics à vendre par l’entremise de Les encans Ritchie Bros., les véhicules suivants :

No	Description
C-33	Camion cube Ford 6 roues E-450, 2003
N/A	Surfaceuse à glace Zamboni
N/A	Benne à épandage Équifab, janvier 2007

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-634
AUTORISATION – FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la fermeture de la bibliothèque à 16 h 30, le vendredi 15 décembre 2017, pour permettre à tous les employés de participer à la fête de Noël des employés municipaux.

D'aviser la population et les usagers de la bibliothèque de cette mesure d'exception dès le 1^{er} décembre 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-635
AUTORISATION – VENTES DE LIVRES USAGÉS À LA BIBLIOTHÈQUE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser la bibliothécaire à tenir une vente de livres usagés aux périodes et aux bénéficiaires précisés suivants :

- du 27 novembre 2017 au 8 janvier 2018 au profit de Services d'entraide Le Relais;
- du 1^{er} février au 12 mars 2018 au profit de la Maison Parenfant pour son programme Répit petits plaisirs;
- du 27 août au 1^{er} octobre 2018 au profit de la Fondation pour l'alphabétisation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-636
OSBL – BÉNÉFICIAIRES D'UNE POLICE D'ASSURANCE DES BIENS,
DE DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ ASSUMÉE PAR LA VILLE**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver la liste des organismes sans but lucratif qui bénéficieront du programme d'achat en commun de l'Union des municipalités du Québec pour les assurances des biens et de la responsabilité pour la période du 30 novembre 2017 au 30 novembre 2018, à savoir :

Organismes culturels :

Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand
Club de photo de Boisbriand
Ligue d'improvisation Majeure classique de Boisbriand
Troupe vocale les Vagabonds de Boisbriand
Le Petit Théâtre du Nord

Organismes communautaires :

L'Oasis des Aînés de Boisbriand
Les Pionniers de Boisbriand
Ligue de sacs de sable de Boisbriand
Maison des jeunes Sodarrid de Boisbriand inc.
Services d'entraide Le Relais

Organismes sportifs :

Association de balle-molle mineure de Boisbriand
Association baseball mineur de Boisbriand
Association de hockey mineur de Boisbriand/Sainte-Thérèse
Association de ringuette de Boisbriand
Club de karaté Shorin-Ryu de Boisbriand
Club de patinage artistique de Boisbriand
Club de glisse Yahou !
FC Boisbriand

D'autoriser la greffière de la Ville à assumer la prime de base de 208,37 \$ incluant les frais et les taxes applicables pour chacun de ces organismes à même le budget des assurances générales sous sa responsabilité.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

D'autoriser les organismes suivants à également bénéficier du programme d'achat. Toutefois, celles-ci devront en assumer les frais, à savoir :

A.B.C.B.
Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral
Fonds communautaire de Boisbriand
Ligue amicale de sports pour adultes
Les Patriotes 60 ans et plus
Mesures alternatives des Basses-Laurentides
Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-637
SIGNALISATION –RUE DES FRANCS-BOURGEOIS**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prolonger le retrait temporaire des panneaux « Stationnement interdit » sur le pourtour intérieur de la rue des Francs-Bourgeois jusqu'au 30 novembre 2017.

D'autoriser le directeur général à approuver toute prolongation subséquente dans le cas où les travaux d'accès aux stationnements intérieurs des immeubles situés aux 3200 à 3270 et 4000 à 4070, rue des Francs-Bourgeois ne seraient pas complétés au 30 novembre 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-638
INSCRIPTION – FORMATION OFFERTE PAR L'UNION DES
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – LES NOUVELLES ÉLUES ET DES
NOUVEAUX ÉLUS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'inscription des trois nouveaux élus, madame Karine Laramée et messieurs François Côté et Jean-François Hecq, à la formation « Des nouvelles élues et des nouveaux élus », incluant la formation obligatoire en éthique et déontologie présentée par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) aux dates disponibles, au coût de 420 \$ plus les taxes par personne.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 316.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-639
AUTORISATION – LE MARCHÉ DE NOËL DES GRENOUILLES**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser la tenue de l'événement « Le Marché de Noël des Grenouilles » du 8 au 10 décembre 2017 à l'école de la Clairière située au 3599, rue Charlotte-Boisjoli.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-640
CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX 2019 – DEMANDE DE GRATUITÉ
POUR L'UTILISATION D'HEURES DE GLACE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'utilisation gratuite d'un maximum de quatre-vingt-dix (90) heures de glace par Hockey Laurentides-Lanaudière en collaboration avec l'Association de hockey mineur Boisbriand Sainte-Thérèse, du 4 au 7 avril 2019 pour la tenue, à l'aréna de Boisbriand, des Championnats interrégionaux 2019.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-641
DEMANDE DE DÉROGATION AU RÉSEAU DE TRANSPORT
MÉTROPOLITAIN (RTM) – SERVICE DE TAXIBUS AUX AÎNÉS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE demander au Réseau de transport métropolitain (RTM) d'accepter les demandes de taxibus des aînés de Boisbriand déjà inscrits au service pour le Centre de jour Chez soi, le mercredi 6 décembre 2017, vers la Maison du citoyen et Place de la culture plutôt que le vendredi selon l'horaire habituel.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-642
DEMANDE DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 200 \$ à Centraide Laurentides pour sa Campagne de souscription 2017;

B) 2 000 \$ à l'Association des employés du Service des travaux publics de la Ville de Boisbriand, conformément au protocole d'entente intervenu entre la Ville et l'Association, le 3 mai 2007 pour la mise en œuvre du projet pilote de récupération et recyclage de métaux et matériaux plastiques aux ateliers municipaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-643
SUBVENTION – DIVERS ORGANISMES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser le versement des profits générés par la vente de l'affichage à l'aréna, pour l'année 2017, à divers organismes de la Ville identifiés à la liste du 13 novembre 2017 préparée par madame Karine Hamel, responsable des relations avec les citoyens.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-644
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de septembre 2017 montrant un total mensuel de 10 131 921 \$ et un cumulatif de 44 711 924 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-645
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'octobre 2017 montrant un total mensuel de 5 183 928 \$ et un cumulatif de 49 888 752 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-646
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT –
LIB BOISBRIAND – PHASE 2 – 1900, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS –
ZONE R-3 407**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis d'agrandissement, Phase 2 du bâtiment résidentiel situé au 1900, rue des Francs-Bourgeois, sur le lot 4 206 426 du cadastre du Québec, dans la zone R-3 407 du Règlement RV-1441 sur le zonage.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 25 000 \$ pour la réalisation d'un aménagement paysager.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-647
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
BÂTIMENT RÉSIDENTIEL MULTIFAMILIAL – RÉSEAU SÉLECTION –
1065, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS – ZONE R-3 407**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'APPROUVER, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 13 septembre 2017 portant le numéro R-17-CU-2937 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de construction pour le projet du bâtiment résidentiel multifamilial (Réseau Sélection) à être implanté sur le lot 3 937 387 du cadastre du Québec, dans la zone R-3 407 du Règlement RV-1441 sur le zonage, détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture, préparé par Ruccolo + Faubert Architectes, daté du 6 octobre 2017;
- perspective du bâtiment, datée du 12 septembre 2017;
- panneau d'échantillons de matériaux, préparé par Ruccolo + Faubert Architectes, daté du 25 septembre 2017.

Cette demande d'approbation est conditionnelle:

- à l'aménagement de deux (2) cases de stationnement réservées pour un service d'autopartage;
- à l'approbation d'un plan d'aménagement paysager par la division environnement du Service des travaux publics;
- au dépôt d'une garantie financière de 50 000 \$ pour les aménagements extérieurs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-648
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT –
78, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 7 décembre 2016 portant le numéro R-16-CU-2793 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis d'agrandissement de la résidence unifamiliale sise au 78, chemin de l'Île-de-Mai sur le lot 2 109 486 du cadastre du Québec, dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage, détaillée aux documents suivants :

- simulation visuelle de la résidence, préparée par Illustra;
- plans d'architecture d'octobre 2016, préparés par Pro Plan inc.;
- plan projet d'implantation du 23 novembre 2016, préparé par Stéphane Roy, arpenteur, sous la minute 38 179;
- échantillons des matériaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-649
MANDAT AUX PROCUREURS – TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LA
BANDE RIVERAINE – 78, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

DE mandater les avocats Prévost Fortin D'Aoust, procureurs de la Ville, pour enjoindre les propriétaires de l'immeuble situé au 78, chemin de l'Île-de-Mai à se conformer au Règlement RV-1441 sur le zonage en retirant le mur de béton dans la bande riveraine adjacente à la rivière des Mille-Îles, sur le lot 2 109 486 du cadastre du Québec, dans la zone R-1 205.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-650
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires dressé conformément au Règlement RV-1497 pour le mois d'octobre 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-651
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Stéphane Auclair	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 27 novembre 2017, en respect avec l'annexe D, art. le tout en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;
Coralie Baribeau	
Alexandrick Bergeron-Asselin	
Thierry Collins	
Léonce Giuliani	
David Hénault	
Patrice Labelle	
Charlie Lacombe	

Olivier Lambert
Philippe Lemire
Gabrielle Levert Rossignol

Martine Labelle
Commis aux travaux publics à compter du
22 novembre 2017, en respect avec l'article
4.01d)i) et/ou ii) de la convention collective
SCFP.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-652
SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE – NOMINATION – MISE À JOUR DE
L'ORGANIGRAMME**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE nommer Me Édyth Ariane Lavoie au poste de greffière adjointe.

D'approuver la mise à jour de l'organigramme du Service juridique et greffe,
daté de novembre 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2017-11-653
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE –
TERMINAISON D'EMPLOI – CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE – MISE
À JOUR DE L'ORGANIGRAMME**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accepter le projet d'entente de terminaison d'emploi, transaction et
quittance d'un employé cadre.

D'autoriser la création d'un poste de conseiller en prévention santé sécurité
au travail et gestion de dossiers ressources humaines.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, la greffière et
la directrice du Service des ressources humaines et de la paie à signer tout
document donnant effet à la présente consentant à cet égard aux modalités
que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Remercie les citoyens pour lui avoir accordé un 3^e mandat;
- Fait une allocution sur la période électorale et le nouveau mandat du
conseil pour la période 2017-2021;
- Remercie la direction générale et le Service des technologies de
l'information pour avoir su détecter une situation et y mettre fin;

- La Ville offre une soirée « Armada » le vendredi 1^{er} décembre prochain – 400 billets seront distribués gratuitement aux citoyens.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Chaque conseiller a l'occasion de prendre la parole et de s'adresser aux citoyens. En outre, des remerciements sont exprimés et certains partagent leur expérience de la période électorale. Les activités offertes par la Ville et les organismes sont aussi passées en revue.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame France Denault

Articles 33 et 34

RÉSOLUTION 2017-11-654 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE lever la séance à 20 h 40.

Adoptée